

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché**  
SPLA ViaSilva – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 –  
Tel : 02.99.35.67.00
- 2. Procédure de passation**  
Procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles R2161-2 à R2161-5 du CCP.
- 3. Objet du marché : ZAC ATALANTE VIASILVA - SECTEUR CENTRALITÉ**  
Cette opération de travaux est divisée en 3 lots définis ci-dessous **traités par consultations et marchés séparés**, à savoir :  
Lot 1 : Aménagements définitifs des espaces publics Centralité  
Lot 2 : Réseaux souples et éclairage public Centralité  
Lot 3 : Espaces verts et plantations Centralité  
Les Lots 2 et 3 seront lancés ultérieurement  
**La présente consultation concerne le :**  
**Lot 1 : Aménagements définitifs des espaces publics Centralité**
- 4. Clause sociale - condition d'exécution**  
Lot 1 avec un objectif d'insertion de 1 400 heures
- 5. Lieu d'exécution** ZAC Atalante ViaSilva – Cesson-Sévigné
- 6. Durée du marché**  
La durée des marchés est de 24 mois, à compter de l'OS de démarrage.  
Date prévisionnelle de démarrage : Octobre 2019
- 7. Modalités de retrait du dossier de consultation**  
Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>
- 8. Lieu et conditions de remise des plis**  
Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie dématérialisée sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>,
- 9. Justificatifs à produire**  
Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.
- 10. Critères pondérés de jugement des offres**  
**Prix : 40 %**  
**Valeur technique : 60%**
- 11. Renseignements administratifs et techniques**  
Les échanges s'effectuent uniquement sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>
- 12. Procédure de recours**  
Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.
- 13. Date limite de remise des plis**  
Vendredi 20 septembre à 18h30
- 14. Date d'envoi à la publication**  
Jeudi 18 juillet 2019
- 15. Publication au JOUE sous le n° 3416382**